



LES DATES À RETENIR

DU 12 AU 20 NOVEMBRE 2024

Dépôt des candidatures

DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2024

Campagne électorale

LE 02 DÉCEMBRE 2024

Élections des représentants des élèves au Préau des Chevaliers de Malte

LE 04 DÉCEMBRE 2024

Dépouillement suivi de l'installation du conseil municipal au Préau des Chevaliers de Malte

**Pour tout renseignement,
contactez Karine Barrière**

karine.barriere@mairie-fronton.fr
periscolaire@mairie-fronton.fr

« image : Freepik.com ». Cet dépliant a été conçu en utilisant des ressources de Freepik.com

COMPOSITION DU FUTUR CMJ DE FRONTON

Le **Conseil municipal des Jeunes** (CMJ) sera composé de 18 membres (6 élèves de CM1, 6 élèves CM2, 3 élèves de 6^{ème} et 3 élèves de 5^{ème}) élus pour deux ans et renouvelé par moitié chaque année.

Les élections pour le CMJ auront lieu en décembre 2024.

Vous élirez, lors de ces élections, **9 membres du CMJ** :

- 3 élèves de CM1 de l'école Marianne,
- 3 élèves de CM1 de l'école Jean de la Fontaine,
- 3 élèves de 6^{ème} du collège Alain Savary.

SON FONCTIONNEMENT

Le **CMJ fonctionne à l'instar du Conseil municipal** (ordre du jour, délibération et vote, compte rendu, etc.).

Coordonnés par la Maire adjointe à l'enfance, Mme Karine Barrière, et accompagnés par les élus de la commission "Enfance", les jeunes élus se réunissent en séances plénière et en commissions. Les commissions ont lieu **toutes les six semaines, le mercredi de 18h à 19h.**

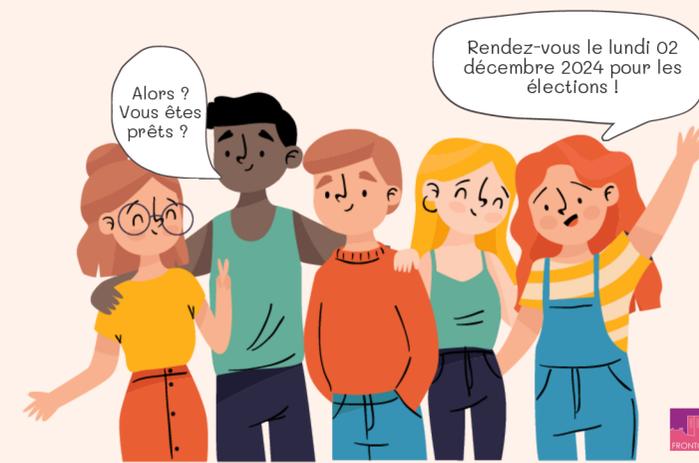
CMJ
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES
de Fronton

Jeunes
citoyens

parce que
vos idées
comptent,

ENGAGEZ-VOUS

POUR LA VILLE !



UN CMJ, POUR QUOI FAIRE ?

Le **Conseil municipal des Jeunes (CMJ)** vous permet de **participer à la vie municipale**, exprimer vos idées et mettre en œuvre vos projets. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Véritable **espace de parole**, il te permettra de comprendre comment **fonctionne la commune** et d'entrer en dialogue **avec les élus**.

En tant que conseiller municipal jeune, tu seras porte-parole de tous les enfants de Fronton.

LES MISSIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL

Tu es **élu pour deux ans**. Tu es à l'écoute des idées et des souhaits des enfants de la commune. Tu participes à des **réunions régulières** (commissions, séances plénières) et aux **événements municipaux en tant que représentant de la jeunesse de Fronton**.

Des sorties citoyenneté pour découvrir les institutions sont aussi au programme !



LES COMMISSIONS

Choisis celle qui correspond à tes projets 😊

Environnement & écologie
/ Culture & patrimoine

Solidarité
& vivre ensemble

LES ÉLECTIONS

Les élections auront lieu le **lundi 02 décembre 2024**.

Le vote se déroulera au Préau des Chevaliers de Malte. Les candidates et candidats ayant obtenu le plus de voix seront élus conseillers municipaux jeunes de la ville de Fronton.

Le dépouillement aura lieu le **mercredi 4 décembre, à 17h, en présence des candidats et des membres du Conseil municipal**.

QUI PEUT VOTER ?

Tu es élève de CM1 ou 6^{ème} habitant à Fronton. Tu es donc électeur/électrice.



SUPER ! J'ai envie de me présenter. Comment faire ?

Pour être élu, il faut :

- Habiter à Fronton
- Être scolarisé en CM1 ou en 6^{ème}
- Avoir l'autorisation de ses parents
- Rédiger une profession de foi avec tes idées et propositions

Pour candidater, il faut :

- Remplir le dossier de candidature et la fiche de campagne
- Créer une affiche de campagne (format A3) présentant tes idées et projets pour Fronton



**DÉPÔT DES CANDIDATURES* EN
MAIRIE AVANT LE MERCREDI 20
NOVEMBRE 2024**

*tous les documents sont téléchargeables sur le site de la ville.